Bibliothèques Rennes 2

Vous n'avez pas trouvé un document ?

Plusieurs options s'offrent à vous

Plusieurs solutions s'offrent à vous :

Venez nous rencontrer

Nous menons l'enquête pour vous

Vous n’avez pas trouvé un document pourtant indiqué présent et disponible dans notre catalogue ?

Dans la bibliothèque concernée, adressez-vous au personnel présent à l’accueil. Nous lancerons une recherche pour retrouver le document dans les plus brefs délais.

Demander un Prêt entre bibliothèques (PEB)

Prêt Entre Bibliothèques (PEB)

Le PEB s'adresse :

- aux étudiantes et étudiants de Rennes 2 ;
- aux enseignantes et enseignants et aux chercheurs et chercheuses de Rennes 2 ;
- aux lecteurs et lectrices autorisées inscrites dans les bibliothèques de Rennes 2 ;
- aux personnels de l'Université.

Que faire venir par le PEB ?

- Des documents disponibles dans une **bibliothèque française ou étrangère** (en dehors des bibliothèques rennaises).
- Les modalités de prêt, consultation sur place ou à domicile et durée de prêt, sont fixées par l'**établissement prêteur**.

Comment faire une demande de PEB ?

- **sur place** au bureau du PEB (rez-de-chaussée de la BU Centrale), remplissez le formulaire de demande ;
- **à distance**, complétez le formulaire en ligne.

Comment rendre un document du PEB ?

Rendez-vous au **bureau du PEB** pendant les horaires d’ouverture ou déposez les documents à l'accueil, lorsque le PEB est fermé.

Si vous avez besoin de consulter le document un peu plus longtemps, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Les prolongations de prêt sont possibles mais doivent rester exceptionnelles.

Le PEB pour les professionnels

Vous êtes un établissement et vous souhaitez demander un document des bibliothèques de Rennes 2 ?

Consultez les tarifs du PEB fournisseur.

Suggérer un achat

Achat d'un document

Vous cherchez un document qui ne figure pas dans nos collections ?

N'hésitez pas à faire une suggestion d'achat en vous connectant à votre compte lecteur. Si le document est disponible auprès de nos fournisseurs et correspond à notre charte documentaire, il pourra être acheté et intégré dans nos collections.

Contact
Service du Prêt entre bibliothèques (PEB)
bu-peb@univ-rennes2.fr
02.99.14.12.73
Lundi : 9h00 -12h00 / 14h00 -16h00
Mardi : 9h00 -12h00 / 14h00 -16h00
Mercredi : 9h00 -12h00 / 14h00 -16h00
Jeudi : 9h00 -12h00 / 14h00 -16h00
Vendredi : 9h00 -12h00 / 14h00 -16h00
Pour tous renseignements sur les suggestions d'achats :
bu-collections@univ-rennes2.fr
À voir aussi

- Formulaire de demande de Prêt entre bibliothèques
- Suggestions d'achat via le compte lecteur